

## CCAA - Aignan et Riscle - Tourisme Armagnac-Adour : année active ...

mais en demi-teinte pour les visites aux bureaux



CCAA - Aignan et Riscle - Tourisme Armagnac-Adour : année active ...

Le 20 mars, réunie à la Tour de Termes, l'assemblée générale de l'Office de tourisme Armagnac-Adour (OTAA) a approuvé le rapport d'activité présenté par Bernard Cortèse, responsable de l'OTAA. On sait que celui-ci est composé d'un bureau à Aignan et d'un bureau à Riscle. De plus, il déploie trois stands mobiles lors des grands événements du territoire : à la cave de Sain-Mont pour « Saint-Mont, vignoble en fête (le dernier week-end de mars), pour les Médiévales de Termes (en août) et, également en août pour la fête du Madiran.

### Baisse de la fréquentation de l'office

En 2016, par comparaison avec l'année 2015, la fréquentation des bureaux de l'OTAA a baissé à partir du mois de juin de 22 % à 4 480 visites. Bernard Cortèse invoque notamment les fortes chaleurs de l'été, la fermeture temporaire des bureaux par défaut d'effectif et pour cause de visite chez les professionnels. Ainsi qu'une consultation plus importante des supports numériques etc. En revanche, les appels et les courriels sont restés stables à 6 882.

### Un tourisme de proximité

L'origine géographique des touristes est gersoise en majorité à 60 %. Les autres visiteurs : 6 % d'Occitanie hors Gers, 4 % de Nouvelle Aquitaine et 10 % d'étrangers. En août, les habitants du territoire de la communauté de communes (CC) ne sont que 10 %, mais, en mars, ce chiffre atteint 48 %.

Le territoire compte 987 lits d'hébergement dont 387 non-marchands. 16 450 nuitées ont été enregistrées en 2016.

### Gestion de l'information et de la fréquentation

La gestion de l'information repose sur la base de données Agit 32 (Application de gestion de l'information touristique) du Comité départemental du tourisme et des loisirs (CDTL), qui l'alimente avec les offices de tourisme et les filières Clévacances et Gîtes de France. Elle rassemble les offres d'hébergement et de loisirs, ainsi que les événements et manifestations dans le Gers.

La fréquentation des piscines : 1 028 personnes à Aignan (soit + 7 %), 4 677 à Riscle (soit - 29%) et à Viella 2 153 (+ 4%).

À la Tour de Termes, il y a eu 8 175 visites du musée (+ 12%), 1 353 spectateurs du théâtre en juillet (- 16%) et 1 915 visiteurs des Médiévales en août (soit + 34%).

La base de loisirs d'Aignan a accueilli 11 075 personnes (+ 18%). Il y a eu également 222 visiteurs recensés à l'église romane de Saint-Saturnin à Aignan.

L'OTAA édite de nombreux documents : un guide touristique, une brochure sur le patrimoine insolite, un calendrier des randonnées, un agenda des fêtes et manifestations, une Newsletter hebdomadaire etc. Le site Internet compte 26 519 pages vues.

### Événements organisés par l'OTAA

L'OTAA a organisé des vide-greniers, des visites lors des Journées du patrimoine de Pays et des randonnées accompagnées. Il tient un espace d'accueil œnotouristique à son bureau de Riscle. Qui fait la promotion de 26 viticulteurs, de Caves, de producteurs de palmipèdes et de safran.

### Appui des professionnels locaux

L'OT effectue des visites chez les professionnels adhérents pour bien connaître leur offre et donner des conseils précis aux touristes. Il leur présente ses supports de communication et ceux du CDTL. Et il met ces professionnels en réseau.

Il aide les associations en tenant une billetterie pour leurs manifestations. Il diffuse les informations de dernière minute sur les hébergements disponibles. Il organise des expositions de photos, de tableaux et

À noter que le site Internet ([www.tourisme-armagnacadour.fr/](http://www.tourisme-armagnacadour.fr/) ) est en cours de réfection.

Enfin, Bernard Cortèse salue « l'investissement important des bénévoles de l'OT » dans les animations.

#### Les comptes

Les produits de fonctionnement ont atteint 97 737 euros (- 8,4 % par rapport à 2015). Le résultat est positif à 6 466 euros (contre 2 938 en 2015). Les subventions s'élèvent à 86 497 euros contre 92 745 en 2015. Noter que la Communauté de communes verse 78 000 euros, somme qui restera stable en 2017, même avec le transfert de la compétence tourisme au PETR du Val d'Adour.

Les charges externes s'élèvent à 22 772 euros (contre 26 720 en 2015). Les charges de personnel sont de 67 182 euros contre 74 756 euros en 2015.

Sur la photo, de gauche à droite: Bernard Cortèse, Estelle (conseillère en séjour), Sylvain Proust (animateur numérique) et Corinne Mora (bénévole animatrice de randonnées et autres manifestations).